

| RAP - n° 3/4 2004; Roger Brechet, La céramique médiévale de Crécy-en-Ponthieu (Somme) |
|---|
| LA CÉRAMIOUE MÉDIÉVALE DE CRÉCY-EN-PONTHIEU |

Roger BRÉCHET *

(SOMME)

En mars 1991, des travaux de remise en état d'une clôture dans la zone haute du bourg de Crécyen-Ponthieu dans la Somme, à proximité immédiate de la motte castrale, permettaient de découvrir l'entrée d'un réseau de galeries souterraines. Après inspection, ce réseau ne pouvait s'apparenter au groupe important et bien caractérisé que sont les souterrains-refuges ou mûches.

LE RÉSEAU SOUTERRAIN

Les recherches effectuées auprès des personnes habitant la commune ainsi que celles réalisées dans les archives, montrèrent que le réseau de galeries qui s'étalent sur deux niveaux, avait été creusé durant la seconde Guerre mondiale et, plus précisément, en 1943, pour permettre l'évacuation des troupes stationnées dans Crécy.

C'est en réalisant ces galeries dans le calcaire que les ouvriers rencontrèrent une salle et décidèrent de l'occuper en la sécurisant dans un premier temps, et en l'aménageant dans un second temps. L'étayage, au niveau du débouché du puits d'accès à cette salle à une époque antérieure, permit de stabiliser les remblais qui s'y étaient accumulés et qui y avaient été jetés pour le combler. Ceux du cône situé immédiatement dessous et qui contenaient de nombreux éléments de construction (tuiles, moellons de calcaire, mortier, éléments de sculpture, etc.), furent répartis sur toute la surface de la salle et purent ainsi préserver le sol d'occupation du Moyen Âge.

Un sondage effectué dans la salle, confirma la présence et l'importance d'un niveau d'occupation de la salle durant le Moyen Âge. L'équipe chargée de l'intervention, a travaillé dans des conditions particulièrement difficiles pendant près de quatre années à raison d'une dizaine d'heures par semaine pour fouiller tous les remblais de la salle-refuge et ceux du puits à eau qui s'y trouvait.

LA SALLE SOUTERRAINE

LOCALISATION

En surface, un tertre de forme circulaire et d'une surface assez grande ainsi que les fossés qui l'entourent, encore très bien marqués et toujours visibles, attestent de la présence d'une motte castrale à cet emplacement (fig. 1).

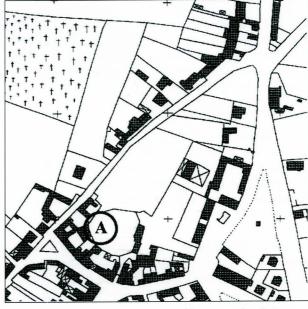


Fig. 1: localisation du réseau souterrain de Crécy-en-Ponthieu (Somme) par rapport à la butte castrale (cercle); en A - salle-refuge (extrait du plan cadastral).

La localisation approximative (à l'emplacement d'un effondrement qui eut lieu en 1960), du puits d'accès en surface, l'orientation de l'entrée des galeries de la Seconde Guerre mondiale et la position des différents éléments du réseau souterrain, ont permis de situer l'ensemble par rapport à la motte castrale (fig. 1 et 2).

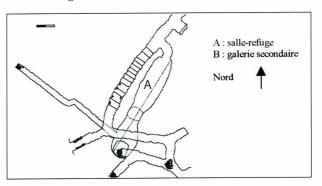


Fig. 2: plan du réseau souterrain.

LA SALLE-REFUGE

La salle, située à 14 mètres au-dessous du niveau du sol actuel, disposée selon un axe nord-sud, se présente sous une forme très allongée. Sa longueur

^{*} EMHISARC (Association d'Émulation historique et archéologique de Crécy-en-Ponthieu)

² rue des Écoles

F - 80150 CRÉCY-en-PONTHIEU

avoisine les 12,50 mètres. Quant à sa largeur, elle varie de 3,10 mètres à 4 mètres selon les endroits. Le plafond très irrégulier est constitué d'une voûte naturelle utilisant les failles de la roche calcaire et les lits de silex.

Le puits d'accès circulaire, d'un diamètre moyen de 2 mètres, débouche dans la salle aux 2/3 de cette dernière, permettant de la séparer en deux zones bien distinctes: celle du puits à eau qui se trouve au fond, dans la partie sud et celle dans laquelle nous avons trouvé les plus nombreuses traces d'utilisation de cette salle (fig. 3).

Le puits à eau, d'une profondeur de 10,50 mètres et d'un diamètre moyen de 1,50 mètre, possédait encore, en 1993, un peu d'eau. Des aménagements de la margelle, dont il subsiste quelques traces, avaient été réalisés permettant ainsi très certainement d'en sécuriser l'accès.

Des graffiti couvrent les parois latérales de la salle à environ un mètre du sol. Ils sont essentiellement constitués par des séries de croix potencées, de forme et de dimensions différentes, gravées dans le calcaire.

Quatre niches, d'assez grandes dimensions et fortement noircies par la fumée, avaient été creusées dans les parois latérales situées au nord de la salle. Elles étaient probablement destinées à recevoir des lampes à huile dont aucun exemplaire n'a pu, malheureusement, être retrouvé.

LA GALERIE SECONDAIRE

Une galerie dont l'orifice d'entrée est situé à 1,50 mètre du niveau du sol, a été creusée à l'aide d'un outil pointu, différent de celui utilisé pour la réalisation de la salle, et qui pourrait être un poignard. Les témoignages des premiers inventeurs de la salle confirment ces constatations. La galerie qui utilise toutes les failles de la roche calcaire, possède, en section, la forme d'un quadrilatère de 0,75 à 0,90 mètre de largeur sur 0,50 mètre de hauteur au départ pour se rétrécir ensuite progressivement et atteindre 0,50 mètre sur 0,50 mètre dès que l'on approche du niveau du sol.

Les réalisateurs de cette galerie, volontairement enfermés ou pris au piège dans la salle-refuge semblent avoir atteint leur objectif puisqu'elle débouche à l'extérieur des murs d'enceinte de la motte castrale et au-delà des limites des fossés (fig. 1). Cet épisode doit être postérieur aux différentes époques d'utilisation de la salle comme refuge.

Fig. 3: plan et coupe stratigraphique de la salle-refuge avec localisation du puits d'accès, du puits à eau et de la galerie secondaire.

LA STRATIGRAPHIE

Niveau I

Ce niveau (fig. 3) correspond aux remblais accumulés dans le puits d'accès, remblais qui se sont retrouvés sous la forme d'un énorme cône dans la salle-refuge après l'affaissement en 1960 de l'étayage réalisé durant la Seconde Guerre mondiale. Actuellement, un volume restreint de ces remblais subsiste encore dans le puits d'accès. Cette couche recouvre complètement le sol d'occupation créé entre 1939 et 1945.

Niveau II

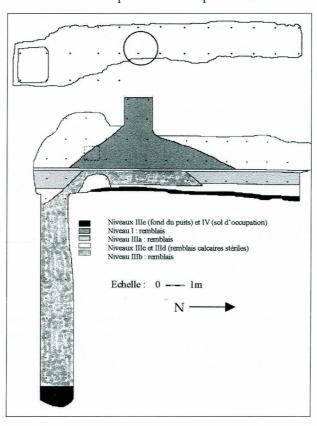
Ce niveau (fig. 3) qui correspond au sol d'occupation durant la Seconde Guerre mondiale couvre toute la surface de la salle. Il est constitué de blocs de calcaire provenant de la dégradation naturelle des parois et de la voûte de la salle-refuge. Exception faite de quelques éléments en bois et de quelques objets contemporains, aucun matériel archéologique des périodes antérieures n'a pu être recueilli.

Niveau III

Plusieurs strates différentes ont pu être reconnues. Il s'agit du:

Niveau IIIa

Ce niveau (fig. 3) correspond aux remblais accumulés dans le puits d'accès après la destruction



complète des bâtiments et constructions en dur qui se trouvaient sur la motte castrale. Ces remblais ont complètement obstrué le puits à eau et ont formé un énorme cône dans la salle-refuge. C'est le contenu de ce cône qui a été réparti lors de la découverte de la salle durant la Seconde Guerre mondiale de part et d'autre du puits d'accès, préalablement étayé, de façon à avoir un sol horizontal.

Niveau IIIb

Cette strate (fig. 3) correspond aux remblais du même type que ceux évoqués précédemment dans le niveau IIIa. En revanche, les remblais qui comblent le puits à eau et une partie de la salle, celle située sous le puits d'accès, n'ont pas été perturbés depuis la destruction des bâtiments en surface (événement que l'on pourrait vraisemblablement situer à la fin du XVI^e siècle).

Niveau IIIc

Cette couche (fig. 3), d'une épaisseur assez importante, est constituée de blocs de calcaire provenant non seulement de la dégradation naturelle des parois et de la voûte de la sallerefuge mais aussi des déblais issus du creusement de la galerie secondaire qui ont été répartis sur toute la surface de la salle. Ce niveau s'est révélé complètement stérile.

Niveau IIId

Cet état (fig. 3), très limité dans l'espace puisqu'il ne se trouve que sous l'entrée de la petite galerie secondaire, correspond à une partie des déblais provenant du creusement de cette même galerie. Ce niveau s'est révélé complètement stérile.

Niveau IIIe

Ce niveau (fig. 3) correspond aux dépôts accumulés au fond du puits lorsqu'il était en usage et avec une hauteur d'eau plus importante qu'aujourd'hui. De nombreux matériels y ont été retrouvés: deux pièces de monnaie, de nombreux tessons de céramiques, des reliefs de repas, des matériels ferreux, etc.

Les niveaux I, IIIa et IIIb contenaient de très nombreux éléments de construction provenant certainement des bâtiments situés en surface: des moellons équarris en calcaire tendre ou dur, des carreaux de pavement, des tuiles de différents modèles, du mortier, des éléments architecturaux comme des colonnettes, des clefs de voûte, etc.

Le bouleversement stratigraphique dans ces niveaux est grand. Il semblerait qu'un dépotoir ait été installé en surface à proximité immédiate du débouché du puits d'accès: chaque période d'occupation venant ajouter ses propres dépôts. Lors du remblayage du puits, ce sont ces dépôts qui ont été utilisés en premier.

Niveau IV

Il correspond aux dépôts accumulés au fil du temps par les occupants de la salle-refuge et couvre pratiquement toute la surface du sol vierge (fig. 3). De nombreuses traces de foyers sont attestées sur toute la surface de la salle (charbon de bois, branches non calcinées, cendres, etc.).

Le mobilier découvert est varié: des débris de vaisselle, de la verrerie, des ossements d'animaux découpés, des restes de poissons, des coquilles d'huîtres et de moules, du charbon de bois, des squelettes de petits rongeurs, des éléments de parures et de vêtements, du mobilier métallique comme des boucles de ceintures, une épingle, une pince à épiler, un miroir, des fers à cheval, une clef, des couteaux, des clous, etc., des jeux de marelles gravés dans des blocs de calcaire, un dé, un peson de métier à tisser, des pièces de monnaies et une grosse quantité de tessons de céramique.

Tous ces objets provenant de ce niveau sont contemporains de ceux trouvés dans le fond du puits à eau (niveau IIIe). Les pièces de monnaie rencontrées en place dans les niveaux IIIe et IV sont extrêmement importantes pour la datation des céramiques découvertes dans ces mêmes niveaux.

LE MOBILIER

LES MONNAIES

Huit pièces de monnaies ont été retrouvées dans le niveau IV, deux au fond du puits et une dans les remblais du niveau I. Sept monnaies ont pu être, à ce jour, identifiées. Les autres sont totalement illisibles. Il s'agit de:

- -1 denier de Mathieu d'Alsace (1159-1160 à 1173), comte de Boulogne, dans le niveau IV;
- 2 esterlins de Richard 1er Cœur de Lion (1189-1199), dans le niveau IV;
- 1 denier de Guillaume III, comte de Ponthieu (1191-1199), du type Parisis de Philippe Auguste, frappée à Arras, dans le niveau I;
- 1 denier de Jean 1^{er} (1147-1191), comte de Ponthieu, dans le niveau IIIe;
- 1 denier de Philippe d'Alsace (1161-1182), comte d'Amiens, dans le niveau IV.
- 1 monnaie provenant du prieuré de Souvigny dans l'Allier, datée du XII^e siècle, dans le niveau IIIe.

Toutes les pièces de monnaies ont été étudiées par Messieurs Serge Cejka, d'Abbeville (Somme), et Jean Duplessy, du *Cabinet des Médailles* à Paris.

LA CÉRAMIQUE

À ce jour, l'étude des céramiques n'étant pas terminée, du fait du nombre conséquent d'individus retrouvés et du travail important de recollage, il ne sera présenté que la céramique qui a été étudiée.

Niveaux IV et IIIe

La totalité des céramiques retrouvées dans ces niveaux sont soit des cruches ou des pichets soit des pots à cuire (fig. 4 à 17). Les tessons découverts dans le niveau IIIe du fond du puits complètent, pour la plupart du temps, ceux trouvés dans le niveau IV du sol d'occupation de la salle-refuge. Les pots à cuire sont pratiquement tous dans un mauvais état de conservation. Les traces de cuisson et d'utilisation prolongée sont très nombreuses. Certains possèdent encore un dépôt calcaire sur leur surface intérieure. Pratiquement toutes les cruches montrent une base comportant une série d'inflexions réalisées au pouce. Seule la cruche présentée sur la figure 11-4 n'en possède pas. Les deux autres céramiques qui n'en n'ont pas (fig. 6-4 et 7-2), s'apparentent plutôt à des pichets.

Céramiques décorées

Quelques céramiques domestiques présentent soit des décors ou des formes particulières. Les critères de différenciation entre la cruche et le pichet sont basés sur le diamètre de la panse et de l'ouverture, plus importants pour la cruche que pour le pichet, et sur la hauteur du col, plus imposante pour le pichet que pour la cruche.

Cruches

Une cruche à pâte blanche, à glaçure brillante de couleur verte, possède un décor original disposé sur une frise en relief, comprenant cinq animaux fantastiques (fig. 4-1). Elle se développe tout autour de la panse (fig. 5). Ces animaux, mi-reptiles mioiseaux, sont tous différents. Trois possèdent un bec assez long. Un quatrième aurait pu disposer d'une gueule. Quatre sont dotés d'ailes assez longues recouvertes de plumes. Le cinquième ne semble pas avoir été muni d'ailes. Quatre possèdent deux pattes assez longues sur lesquelles on ne distingue aucune griffe. Trois possèdent un œil circulaire, de couleur blanche, d'un diamètre assez conséquent par rapport à la tête. Trois disposent d'un corps apparemment constitué d'écailles. Le quatrième a un corps recouvert de plumes et le cinquième semble être recouvert d'écailles, sur une grande surface et, en partie, de plumes. Trois possèdent une queue assez longue constituée de plumes. Les deux autres présentent une queue très longue: elle est double, écaillée et terminée par une boule pour l'un, très longue, fine et lisse pour l'autre. Quatre possèdent un long cou complètement lisse pour le premier, constitué de plumes pour le second, recouvert d'écailles pour le troisième et le quatrième. Le cinquième dont malheureusement nous ne possédons que très peu d'éléments, semble très différent des autres. Le bec, les pattes, le cou et les ailes sont absents mais ne semblent pas pouvoir être insérés dans l'espace qui leur a été attribué.(niveaux IV et IIIe).

Une autre cruche à pâte blanche, à glaçure brillante de couleur verte, très décorée par une frise en relief composée de cinq bandes verticales et de

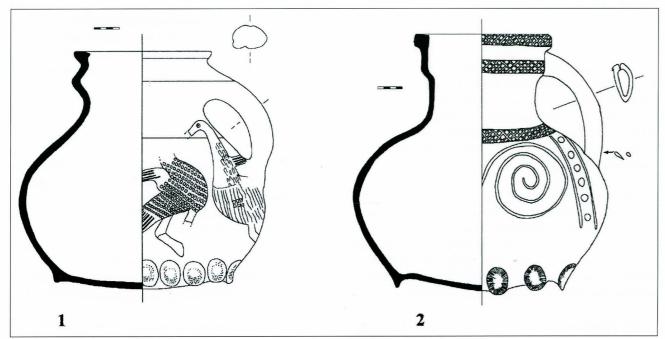


Fig. 4: cruches très décorées provenant du sol d'occupation de la salle-refuge et du fond du puits à eau (niveaux IIIe et IV).

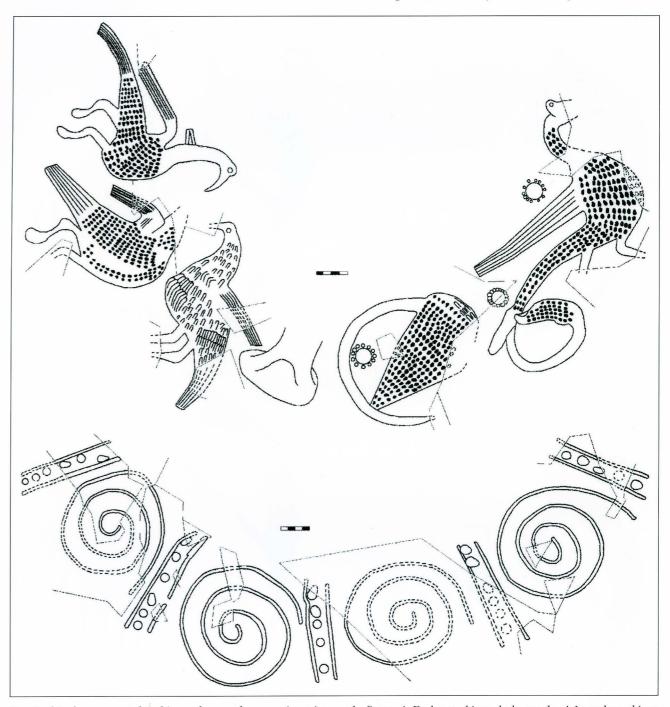


Fig. 5: développement des décors des cruches représentées sur la figure 4. En haut, décor de la cruche 4-1; en bas, décor de la cruche 4-2.

quatre cordons en spirales, retient notre attention (fig. 4-2 et 5). Les bandes sont constituées de deux lignes parallèles entre lesquelles ont été disposés six disques, parfois cinq (niveau IV).

La cruche de couleur noire, considérée comme une céramique commune, non décorée, est la seule qui a pu être retrouvée non brisée dans le fond du puits à eau (fig. 6-1). Elle possède néanmoins deux petits trous qui la rendent inutilisable (niveau IIIe).

Les cruches à pâte blanche trouvées dans les niveaux IIIe et IV, décorées de cordons obliques qui courent verticalement du bas de la panse au bas du col, se distinguent par une glaçure brillante de couleur verte (fig. 6-2), brun olive (fig. 6-3) et orangée (fig. 6-4).

Une cruche à pâte crème et à glaçure brillante de couleur verte a été rencontrée dans les niveaux IIIe et IV (fig. 7-3).

Variantes

Deux céramiques peuvent se classer parmi les cruches ou les pichets. Il s'agit d'une poterie à pâte rouge et à glaçure brillante de couleur ocre jaune (fig. 7-2) et d'une autre à pâte crème, décoré de cordons obliques qui courent verticalement du bas de la panse au bas du col, à glaçure brillante

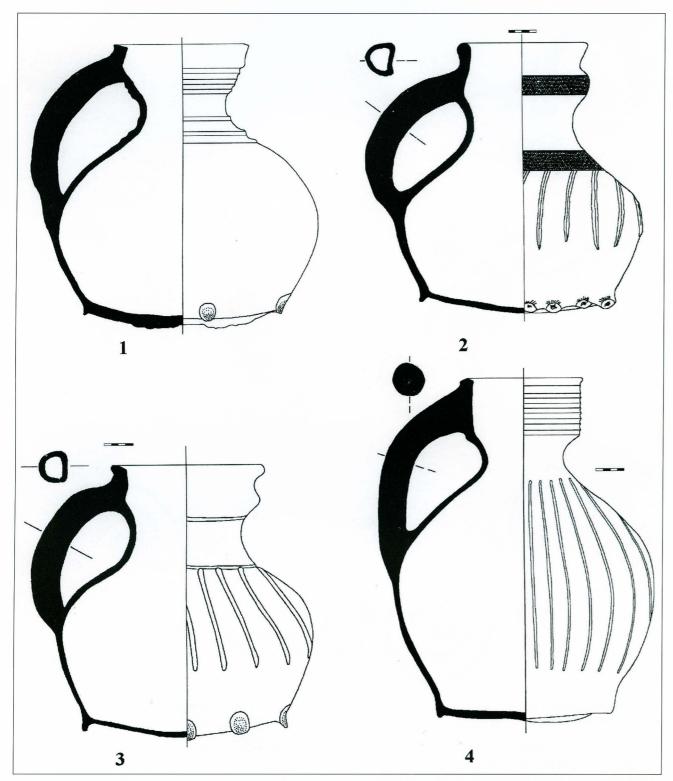


Fig. 6: cruches et pichets provenant du sol d'occupation de la salle-refuge et du fond du puits à eau (niveaux IIIe et IV).

de couleur ocre jaune (fig. 6-4). Elles proviennent toutes les deux du niveau IIIe. Il faut ajouter une base de pichet ou de cruche, possédant des traces de glaçures de couleur jaune et verte (niveau IV). Ce support est le résultat du remploi d'une céramique: ses bords ont été régularisés à l'aide d'un outil coupant. Il possède de nombreuses traces noires provenant de séjours à proximité d'un foyer (fig. 7-5).

Pichets

Deux pichets à pâte blanche, décorés de cordons obliques qui courent verticalement du bas de la panse au bas du col, à glaçure brillante de couleur brun orangée proviennent des niveaux IIIe et IV (fig. 8-1 et 2).

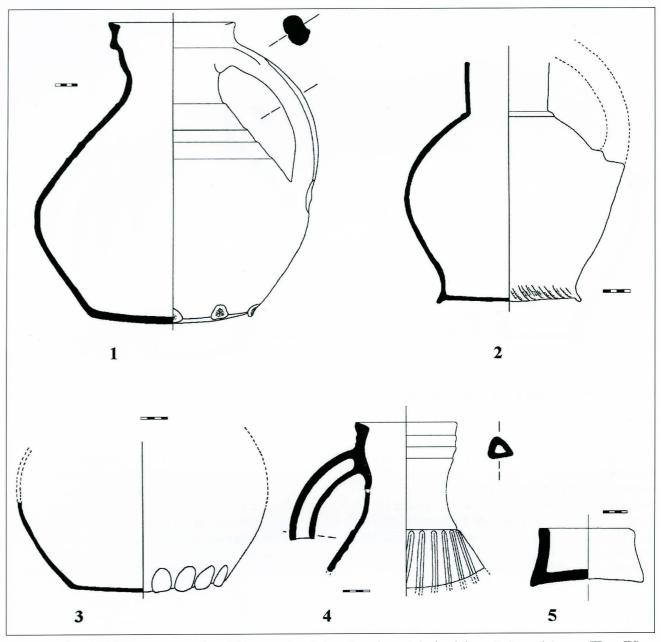


Fig. 7: cruches et pichets provenant du sol d'occupation de la salle-refuge et du fond du puits à eau (niveaux IIIe et IV).

Céramiques communes

Pour mémoire, citons trois cruches, assez voisines morphologiquement, différenciées seulement par des filets à la liaison panse/col, de couleur grise, céramique commune non décorée provenant du niveau IIIe (fig. 6-1, 9-1 et 9-2).

Ajoutons, toujours dans les niveaux IIIe et IV, une cruche de couleur blanche, à pâte noire (fig. 10-1), quatre cruches de couleur noire (fig. 7-2 à 4 et 10-5); ce sont toutes des céramiques communes non décorées.

Dans le niveau IIIe, il a été rencontré une cruche de couleur crème, à pâte noire sans décor (fig. 11-2). Deux variantes, de couleur noire mais à pâte rouge, toujours sans décor, se trouvaient dans les niveaux IIIe et IV (fig. 11-4 et 12-1).

Pour terminer avec les cruches de couleur noire sans décor, dans les niveaux IIIe et IV, citons les céramiques communes représentées sur les figures 11-5, 12-2, 12-3 et 12-5.

Toujours dans les mêmes niveaux, une cruche de couleur grise, non décorée, se distingue du lot des céramiques communes par sa taille (fig. 11-6). Il faut ajouter, pour mémoire, une autre cruche de même teinte (fig. 12-4).

Enfin, une cruchette de couleur noire, non décorée, clôture le lot des-céramiques communes du niveau IIIe (fig. 11-3).

Pichets

Deux pichets, l'un de couleur noire (fig. 10-6) et l'autre de couleur grise (fig. 11-1) se rangent dans la céramique commune non décorée du niveau IIIe.

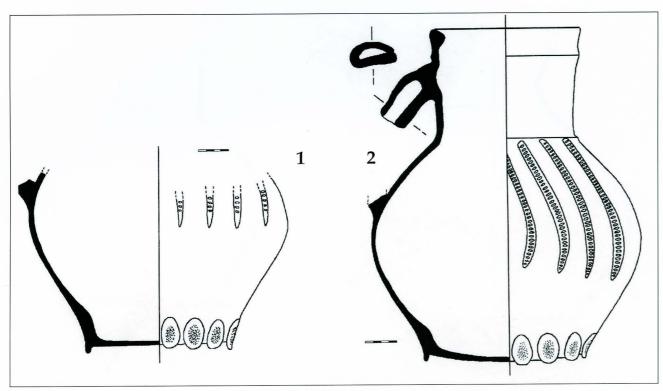


Fig. 8: cruches et pichets provenant du sol d'occupation de la salle-refuge et du fond du puits à eau (niveaux IIIe et IV).

Pots à cuire

Les pots à cuire se classent parmi la céramique commune sans décor. Dans le niveau IIIe, il a été retrouvé un pot de couleur grise (fig. 12-6) et un autre de couleur noire (fig. 13-4). Le niveau IV n'a livré qu'un seul exemplaire de teinte noire (fig. 13-3). En revanche, dans les niveaux IIIe et IV, nous notons la présence de quatre pots à cuire de couleur noire (fig. 13-1 et 2, fig. 14-1 et 2).

Autres niveaux

De nombreux tessons de céramique ont été retrouvés dans des niveaux différents: celui du sol d'occupation de la salle-refuge (niveau IV), celui du fond du puits à eau (niveau IIIe) et ceux des remblais déversés dans le puits d'accès à partir du dépotoir supposé, installé à la sortie à l'air libre de ce même puits d'accès (niveaux I, IIIa et IIIb). Ces céramiques qui présentent les mêmes caractères

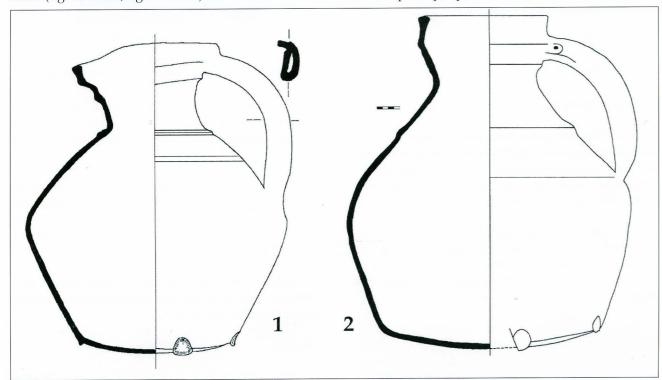


Fig. 9: cruches et pichets provenant du sol d'occupation de la salle-refuge et du fond du puits à eau (niveau IIIe et IV).

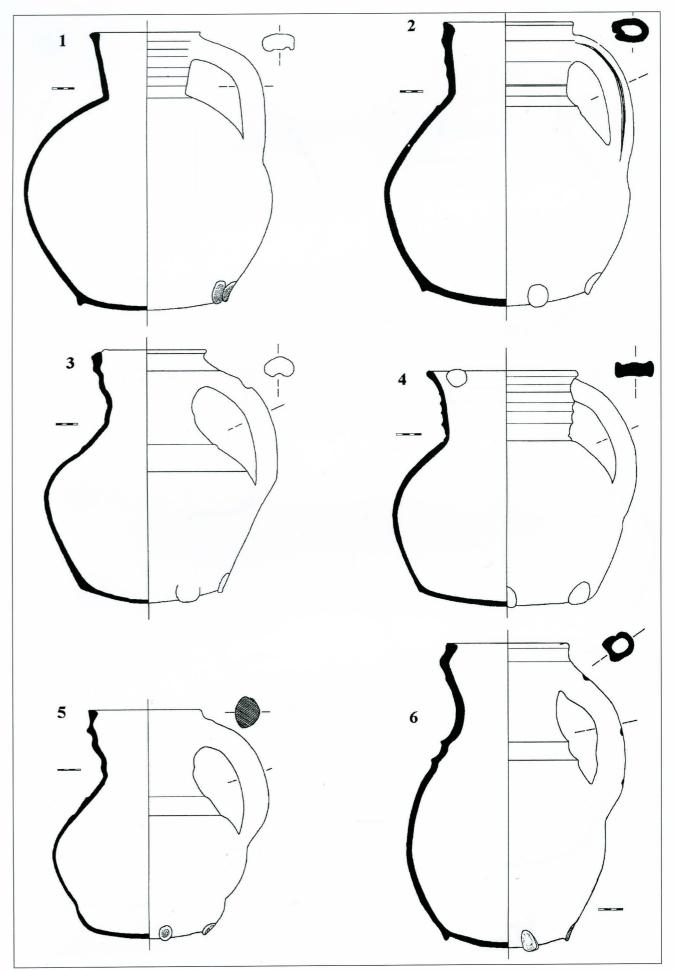


Fig. 10: cruches et pichet provenant du sol d'occupation de la salle-refuge et du fond du puits à eau (niveau IIIe et IV).

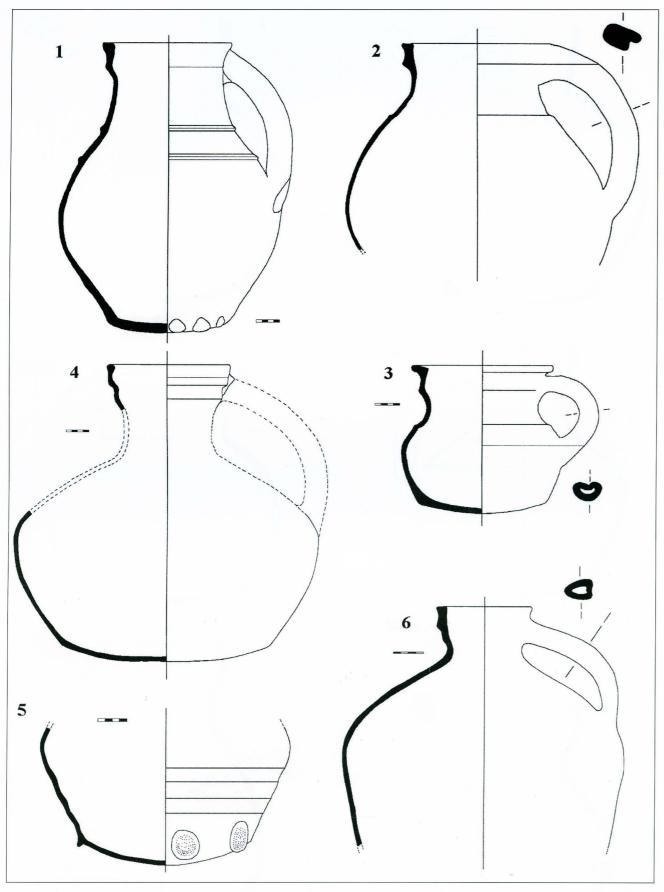


Fig. 11: cruches et pichet provenant du sol d'occupation de la salle-refuge et du fond du puits à eau (niveaux IIIe et IV).

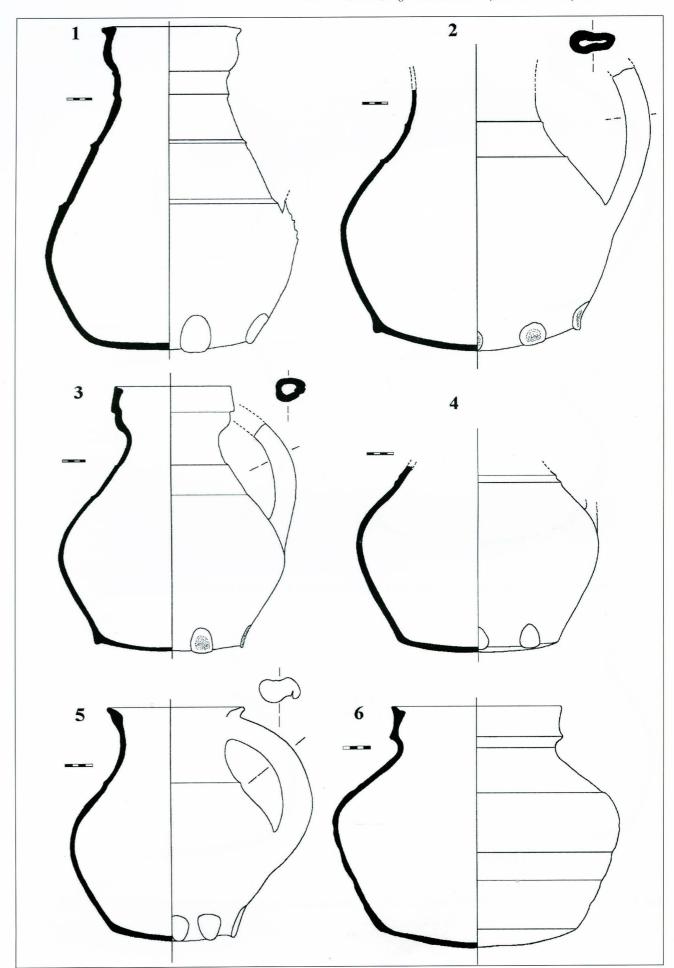


Fig. 12: cruches et pot à cuire provenant du sol d'occupation de la salle-refuge et du fond du puits à eau (niveaux IIIe et IV).

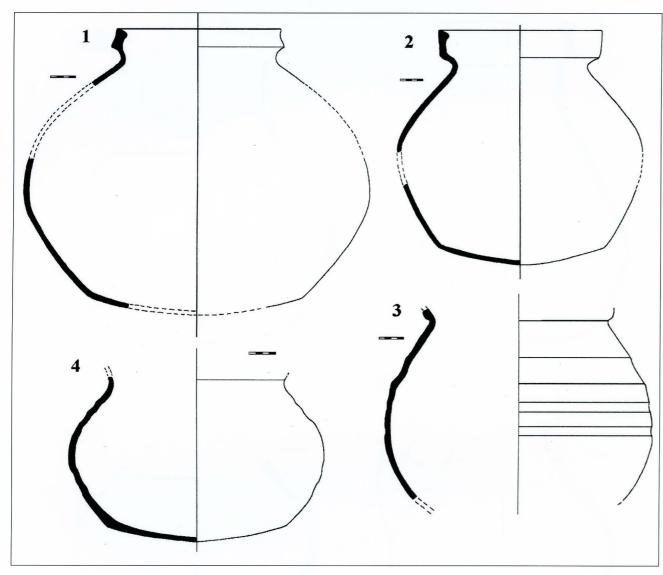


Fig. 13: pots à cuire provenant du sol d'occupation de la salle-refuge et du puits à eau (niveaux IIIe et IV).

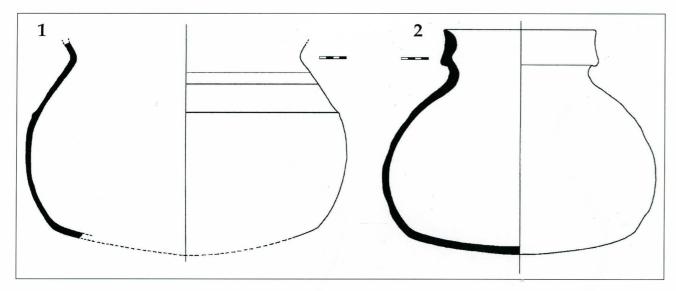


Fig. 14: pots à cuire provenant de sol d'occupation de la salle-refuge et du fond du puits à eau (niveaux IIIe et IV).

que celles issues des seuls milieux d'occupation, ont vraisemblablement été utilisées pendant les mêmes périodes d'occupation de la salle-refuge. Toutes les céramiques, cruches ou pichets, possèdent une base comportant une série d'inflexions réalisées au pouce.

Cruches

Il faut d'abord noter une cruche à pâte grise, à glaçure brillante de couleur brune, non décorée provenant des niveaux IIIa, IIIe et IV (fig. 15-1). Puis une cruche à pâte grise, à glaçure brillante de couleur brune à taches vertes, décorée de cordons obliques qui courent verticalement du bas de la panse au bas du col, trouvée dans les niveaux I, IIIe et IV (fig. 15-2).

La céramique commune sans décor est représentée par deux cruches de couleur noire, à pâte rouge (fig. 16-1 et 16-2). Une grande cruche de couleur noire (fig. 17-1) ressemble à celle de la figure 11-6. Ces trois pièces proviennent des niveaux IIIb, IIIe et IV

Variante

Le pichet ou la cruche à pâte rouge et à glaçure brillante de couleur brun rouge foncé des niveaux IIIb et IV (fig. 15-3) semble être semblable à poterie présentée sur la figure 7-2.

Pichets

Un pichet à pâte rouge et à glaçure brillante de couleur brun rouge foncé, est décoré de bandes parallèles et horizontales courant sur le col et la panse (fig. 15-4). Ces bandes possèdent une série de traits parallèles délimitant des losanges (niveaux IIIb et IIIe, IV).

Pots à cuire

Quatre pots à cuire de couleur noire, non décorés proviennent des niveaux IIIb, IIIe et IV (fig. 17-2 à 4 et 17-6). Dans la même gamme de céramique commune, un exemplaire a été trouvé dans les niveaux IIIa-b, IIIe et IV (fig. 17-5).

Niveaux I et III

Des tessons ont été mis au jour dans les niveaux I, IIIa et IIIb, c'est-à-dire les niveaux correspondant aux remblais accumulés dans le puits d'accès. Ils n'ont aucune relation avec les céramiques dont les tessons auraient pu provenir des niveaux d'occupation (niveaux IIIe et IV).

Cruche

Une cruche de couleur noire, non décorée, provient du niveau IIIa (fig. 19-1).

Pichets

Un pichet de couleur blanche, à pâte blanche, non décoré se trouve dans les niveaux I et IIIb (fig. 19-3); une base de pichet ou de cruche, possédant des traces de glaçure verte se situe sur les mêmes niveaux (fig. 19-4).

Pots à cuire

Parmi la céramique commune sans décor, les pots à cuire sont représentés par trois individus dont un de couleur noire issu des niveaux IIIa et b (fig. 19-5) et deux autres, gris, trouvés dans les niveaux I, IIIa et b (fig. 18-1 et 19-6). L'exemplaire 18-1 possède deux anses prenant appuie sur la lèvre.

Divers

Un vase de couleur grise, non décoré, se situait dans les niveaux IIIa et IIIb (fig. 19-2).

COMMENTAIRES

Il faut noter qu'aucun tesson de céramique dite du Beauvaisis, ni d'ailleurs de grès en général, n'a été retrouvé, ni dans les niveaux d'occupation de la salle, ni dans ceux des remblais accumulés dans le puits d'accès.

Les argiles utilisées pour la réalisation de quelques céramiques très décorées ont été analysées par Daniel Dufournier (CNRS) du *Laboratoire de céramologie de l'Université de Caen* (Calvados). Sa conclusion est la suivante: « Les poteries analysées se répartissent en au moins trois ensembles:

A - fig. 8-2;

B - fig. 6-4, 4-1 et 4-2;

C - fig. 6-2 et 6-3.

L'ensemble B regroupe chimiquement deux catégories de vases apparemment dissemblables.

Les seules références analytiques dont nous disposons pour la « région » concernent des carreaux de pavement de Grigny, Azincourt et Saint-Pol (Somme) dont la composition chimique n'autorise aucun rapprochement avec les présents résultats.

Par ailleurs aucun des nombreux échantillons rouennais de céramique dite « très décorée » analysés jusqu'à présent ne présente de similitude chimique avec les vases de la catégorie C.

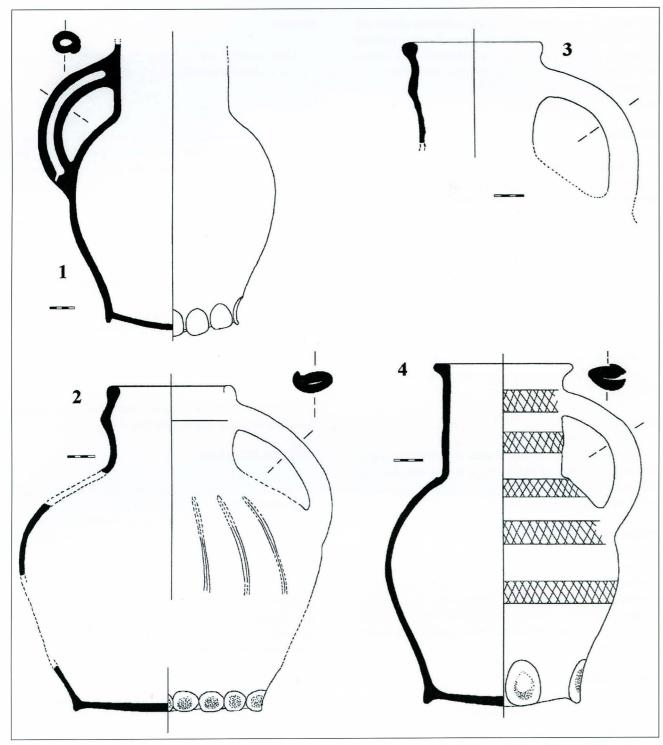


Fig. 15: cruches et pichets provenant du sol d'occupation de la salle-refuge (niveaux IIIe et IV) et des remblais (niveaux IIIa et IIIb).

DATATION

La datation proposée, à défaut de pouvoir procéder pour l'instant à une analyse comparative, pourrait être, selon les réserves d'usage, fondée sur celle proposée par les monnaies, tout au moins celles qui ont été trouvées en situation. Si nous considérons que les céramiques des figures 4 à 14 proviennent uniquement des niveaux du sol d'occupation de la salle-refuge et du fond du

puits, nous pouvons avancer qu'elles auraient pu être utilisées entre la seconde moitié du XIIe siècle jusqu'au début du XIIIe siècle. Celles représentées sur les figures 15 à 18 pourraient avoir été utilisées de façon moins certaine, aussi durant cette période, mais plus vraisemblablement durant le XIVe siècle

Ken Barton, céramologue anglais, proposait, quand à lui, une datation postérieure à celle émise ci-dessus: le XIV^e siècle. Cependant, si l'exemplaire

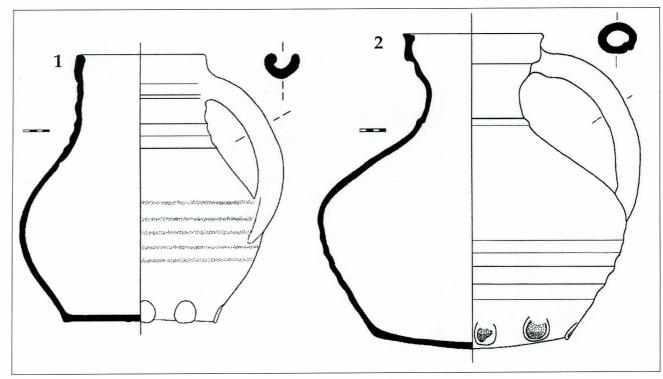


Fig. 16: cruche et pichet provenant du sol d'occupation de la salle-refuge (niveaux IIIe et IV) et des remblais (niveaux IIIa et IIIb).

de la figure 18 peut se placer au XIVe siècle, en revanche, il est évident que les pichets glaçurés décorés sont proches de ceux découverts dans les souterrains de Montdidier (Somme), en particulier ceux représentés sur les figures 6 et 8 relatives à cet article (Petit, 1990, p. 139-160) et qu'ils ont une certaine analogie avec ceux trouvés dans le four de potier de Lacroix-Saint-Ouen (Oise); celui-ci a bénéficié d'une datation archéomagnétique donnant le milieu du XIIIe siècle, avec une marge de ± 25 ans (CARTIER & DURAND, 1990, p. 127-137). Bien entendu, il n'est pas question d'envisager une diffusion de la production de la vallée de l'Oise aussi loin, mais le phénomène de mode a certainement joué auprès des utilisateurs; ces formes se sont colportées et ont été copiées par les potiers locaux à la suite des échanges commerciaux.

N.B. - les figures 17 à 19 se trouvent sur les pages suivantes.

Il convient de préciser que l'étude des céramiques n'est pas terminée. Celle des matériels métalliques a débuté (étude de Vincent Legros, Laboratoire d'Archéologie de l'Université de Picardie à Amiens). Les restes osseux et tous les éléments de construction retrouvés attendent d'être analysés.

BIBLIOGRAPHIE

CARTIER Jean & DURAND Marc (1990) - « Un four de potier médiéval à Lacroix-Saint-Ouen (Oise) à la limite de la forêt de Compiègne », Revue archéologique de Picardie, 3/4, Amiens, p. 127-137.

PETIT Bernard (1990) - « Fouilles dans les souterrains de Montdidier (Somme) », Revue archéologique de Picardie, 3/4, Amiens, p. 139-160.

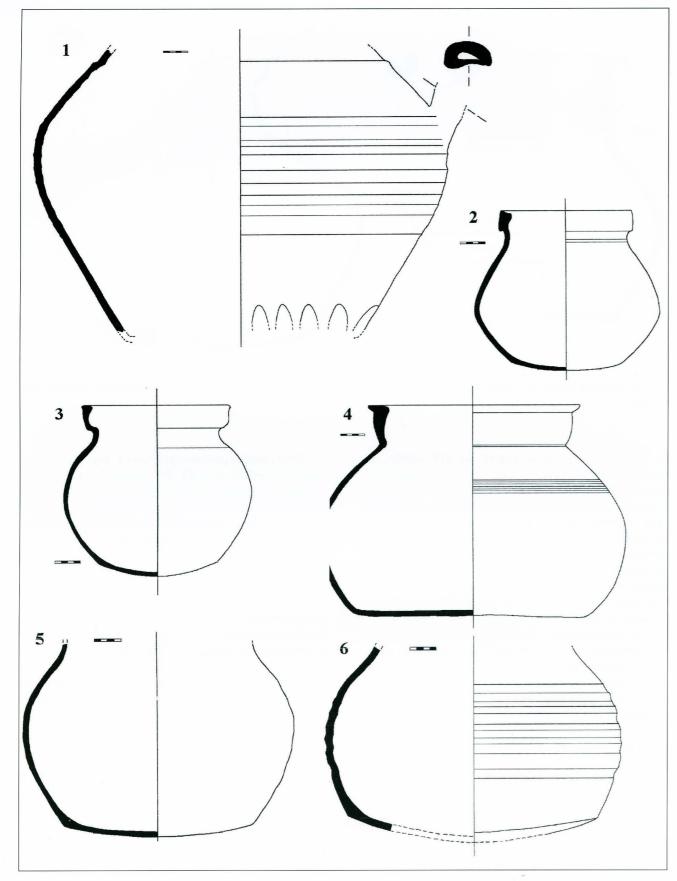


Fig. 17 : cruches et pots à cuire provenant du sol d'occupation de la salle-refuge (niveaux IIIe et IV) et des remblais (niveauix IIIa et IIIb).

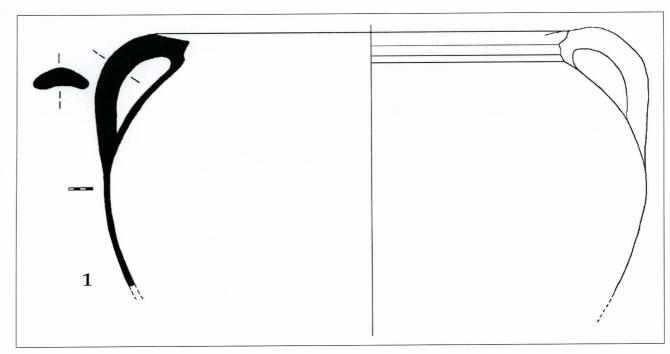


Fig. 18: pot à cuire provenant des remblais (niveaux I, IIIa et IIIb).

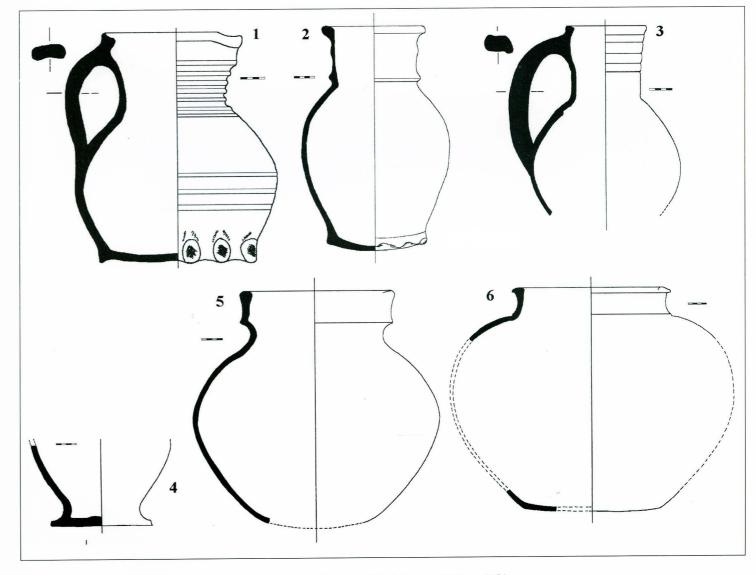


Fig. 19: cruches, pichets et pots à cuire provenant des remblais (niveaux I, IIIa et IIIb).